

*Ecole élémentaire de Fauverney
Place de la Mairie
21110 Fauverney
03.80.39.00.31*

*À Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale
Monsieur le Maire de Fauverney
La commission scolaire
Aux Parents d'élèves élus
Aux Enseignants*

CR du CONSEIL D'ECOLE du 12 février 2019

Présents : Mme Atwood, Mme Geoffroy ,Ms Bigeard, Brigatti, Bonin,pour la commune
Mmes Ciman, Besana, Machado, M Bourgeat parents d'élèves
Mme Van Bergen, M Mangin et M Roy, enseignants

Excusés:

➤ **Bilan de la coopérative scolaire**

Monsieur Roy présente le bilan de la coopérative scolaire.

Les comptes présentent un solde habituel pour un milieu d'année scolaire. Quelques achats ont été réalisés, notamment en ce qui concerne l'étude de la langue (matériel de manipulation sur les constructions de phrases, sur le vocabulaire), l'éducation morale et civique, des souris programmables pour le cycle 1 et 2, un classeur d'exercices d'anglais, du matériel de résolution de problèmes, du petits matériels pour le fonctionnement des classes. Ces achats sont présentés en fond de classe. Apparaissent aussi sur ce bilan l'assurance versée à la MAIF ainsi que la cotisation à l'OCCE.

La migration de la Banque Postale au Crédit Mutuel est définitivement achevée. Le compte postal est clos, le solde a été versé sur le nouveau compte. Afin de réduire les coûts de fonctionnement, il a été demandé aux coopératives scolaires de n'effectuer que 2 ou 3 versements de monnaie par année scolaire. Les versements de billets ou les dépôts de chèques ne sont pas limités.

➤ **Financements de l'école par la commune**

Afin de répondre aux échanges ayant eu lieu lors du dernier conseil avec les parents d'élèves, Monsieur Bigeard présente les différents financements de la commune pour l'école : frais liés aux bâtiments (chauffage, eau, mobiliers, travaux...), fournitures scolaires, équipement informatique (projet ENIR, renouvellement), financements d'événements particuliers (spectacle de Noël, cadeaux de Noël, cycle piscine, sorties scolaires...). *Tableau annexé au compte rendu*

Monsieur Roy remercie la commune pour l'ensemble de ces investissements et pour la place qu'occupe l'école dans les priorités communales. Il insiste sur le fait que les enfants scolarisés à Fauverney bénéficient de conditions exceptionnelles pour mener à bien leur scolarité.

Point sur le projet ENIR (Écoles Numériques Innovantes et ruralité)

Le projet a été renvoyé dans les temps aux services académiques pour validation avant d'être transmis aux instances nationales pour confirmer (ou pas) la dotation. Pour rappel, l'aide de l'état se situe à hauteur de 50% des dépenses engagées par la commune. La décision finale devrait être prise fin année scolaire (juin) pour une dotation effective à la rentrée de septembre 2019. Monsieur Roy détaille en quelques mots le contenu du projet. Une présentation approfondie en sera faite lors du prochain conseil si ce dernier est validé. Monsieur Roy remercie d'ores et déjà la commune pour son implication et sa volonté d'offrir aux élèves de l'école des moyens modernes d'apprentissage.

➤ **L'aide individualisée (APC)**

Pour la période allant de Noël aux vacances de février, 5 enfants en bénéficient à raison d'une séance par semaine (le mardi de 16h30 à 17h30). Chaque fin d'après midi les enfants sont répartis selon des critères pédagogiques. Le travail individuel permet d'être au plus près des besoins de l'enfant et de remédier plus efficacement à ses difficultés. Ce travail porte sur des domaines comme l'écriture, la compréhension de consignes et la résolution de problèmes, la méthodologie pour travailler ou apprendre.

➤ **L'aide aux devoirs**

Dans le cadre des activités péri-éducatives, monsieur Mangin propose une aide aux devoirs le lundi pour les élèves de CP-CE1(4 enfants inscrits) et le jeudi pour les CE2-CM (6 enfants inscrits). Cette aide se déroule après la classe de 16h30 à 17h30. Elle permet aux enfants de faire leurs devoirs avec le soutien d'un enseignant. Cette aide est à bien différencier des APC.

➤ **Le cycle piscine 2019**

Suite au changement de facturation, une seule classe se rendra à la piscine cette année. La classe de monsieur Roy (CE2-CM), accompagnée des CE1, se rendra donc tous les jeudis du 3ème trimestre à la piscine olympique de Dijon. Nous étudierons les offres des autres piscines (Chenôve par exemple) pour l'année prochaine tout en prenant garde que cela ne soit pas trop chronophage vis à vis de l'ensemble des apprentissages et que le coût des transports ne soit pas excessif.

➤ **Évaluations nationales CP**

Les évaluations CP sont des évaluations nationales qui s'adressent à tous les élèves de CP. Elles visent à fournir des points de repère quant à la maîtrise des compétences fondamentales en français et en mathématiques, plus particulièrement dans les domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération. À la suite des évaluations de rentrée, le dispositif au CP prévoit une nouvelle phase d'évaluation en milieu d'année. Ce point d'étape doit fournir aux enseignants des repères actualisés sur les progrès réalisés par les élèves, en complément des observations conduites en classe. Ces nouveaux repères permettent de répondre de manière soutenue aux besoins des élèves. Ces évaluations point d'étape se sont déroulées entre le lundi 21 janvier 2019 et le vendredi 1er février 2019 inclus. La synthèse des résultats n'est pas encore disponible.

➤ **Aménagement des écoles**

Au primaire :

- Remplacement des néons (à la demande), des classes élémentaires
- Remplacement de la Box afin d'assurer un meilleur débit pour les classes primaires.

A la maternelle :

- Réparation des problèmes de plomberie
- Remplacement des néons défectueux

A faire :

- Réglage du portillon de la cour

Monsieur Roy remercie également monsieur Quillardet (employé communal) qui veille à la sécurité des enfants. Dès qu'il y a un risque de glissades aux abords de l'école, ce dernier ne manque jamais l'occasion de saler avant l'arrivée des élèves. Il est également disponible pour les travaux courants d'entretien pour les deux écoles. L'équipe pédagogique remercie également monsieur Brigatti, toujours réactif dès qu'on le sollicite pour les petits travaux des écoles.

➤ Sorties scolaires

Sorties déjà réalisées

Le spectacle de fin d'année : les enfants de l'école ont assisté à un spectacle à la salle de Chassagne, représentation assurée par la compagnie 1, 2, 3 lumières. Dans le même ordre d'idée, le père Noël est passé à la médiathèque juste avant les vacances pour distribuer les cadeaux ainsi qu'un bon goûter. Les enseignants remercient la commune pour l'achat des cadeaux et l'organisation de ces moments festifs pour les enfants.

Spectacle maternelle : Les élèves de la maternelle ont assisté au spectacle du chanteur Rémi dans la salle municipale de Rouvres en plaine le 15 janvier 2019 avec les classes de Thorey, de Magny et de Rouvres. Le bus a été partagé avec la maternelle de Magny afin d'en réduire le coût pour chaque école.

Sorties en projet

Élémentaire :

Visite du collège: une journée au collège est programmée avec les CM2-CM1 le 29 mars avec visite des locaux et repas au self. Le principe d'une « journée entière dans la peau d'un 6^{ème} » est reconduit. Nous partagerons les frais de transport avec la classe de CM2 de Neuilly.

Prévention internet : Le 4 mars, les gendarmes viendront dans la classe des CM pour les sensibiliser aux risques de l'utilisation d'internet et des réseaux. A l'issue de cette intervention, le 14 mars, une remise officielle de diplôme sera organisée. Dans le même temps, les CE2 seront quant à eux sensibilisés aux dangers d'être piéton. Ils recevront également un diplôme.

Piscine d'avril à fin juin : les élèves du CE1 au CM2 se rendront à la piscine olympique les jeudis de 14h à 14h40, d'avril à fin juin (10 séances). Entrées et transport sont pris en charge par la commune. L'équipe enseignante l'en remercie.

Sécurité routière : au mois de mai, les élèves de la classe de Monsieur Roy accueilleront la piste routière. Après une partie théorique, ils s'exerceront à vélo sur un parcours où ils retrouveront les principales signalisations routières...notamment le STOP ! Ils seront évalués et ce document figurera dans leur dossier scolaire.

Sorties pédagogiques aux serres de Crimolois : Pour effectuer un travail sur la croissance des plantes, les élèves de primaire (CP au CM2) se rendront à Crimolois, au GAEC Bourgogne plantes, pour y effectuer des plantations diverses. Deux dates sont déjà arrêtées : le 21 mars et le 11 avril. Le fruit de ces plantations sera proposé à la vente dans le village sous forme de cagettes de 14 plants différents. La distribution de ces cagettes se fera début mai. Les enseignants remercient madame et monsieur Guilemain pour leur implication dans ce projet.

Maternelle :

Rencontre d'athlétisme avec les écoles de Magny et d'Izieren (date à définir, courant juin). Les CM1 et CM2 seront sollicités pour encadrer les ateliers. Cette rencontre se déroulera dans la cour de l'école élémentaire.

Sorties de fin d'année

- Maternelle : Parc animalier de Pouilly en Auxois, le jeudi 20 juin. Transport partagé avec une classe de CE1 de Sennecey.
- Primaire : DinoZoo et gouffre de Poudrey, le lundi 17 juin.
-

« Gym qui roule » : le matériel de « gym qui roule » sera présent à l'école maternelle à compter du 11 mars jusque début mai. Monsieur Mangin a affiché un planning d'inscription pour les parents afin que ces derniers puissent participer à une ou plusieurs séances selon leur disponibilité.

➤ **Fête de fin d'année**

Lieu : école primaire

Date : le 14 /06

Modalités, Organisation à mettre rapidement en place, date de réunion avec les parents volontaires à définir en concertation avec le plus grand nombre.

➤ **Question parents d'élèves élus**

Visite médicale maternelle : Les parents des enfants ayant passé la visite médicale ont tous eu des remarques dans le carnet de santé avec des visites de spécialistes à réaliser (alors qu'ils sont bien suivis à titre privé), des commentaires ont été faits directement aux enfants. Les parents s'interrogent sur la pertinence de ces propos, sur les relances téléphoniques déjà faites alors que tout le monde connaît les délais pour obtenir certains rdv médicaux (ophtalmologiste...), sur les documents à retourner.

Monsieur Roy soulève le problème des enfants malades scolarisés quand même. En plus des problèmes de contagion, de mal être de ces enfants en classe, incapables de suivre les enseignements, les enseignants doivent passer un temps non négligeable à contacter la famille afin que les enfants puissent rentrer chez eux en cours de journée. Il fait appel au bon sens des parents, à leur responsabilité tout en étant conscient qu'il est parfois difficile de trouver un mode de garde, mais que l'école n'en était pas un.

Prochain Conseil d'école : 18/06/19

Le président du Conseil d'école

Représentant des parents d'élèves élus